

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## **PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU**

Séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Marcel-de-Richelieu tenue à la sacristie de l'église, le lundi 13 août deux mille dix-huit à dix-neuf heures trente.

Sont présents : M. Robert Beauchamp, maire  
M. Pascal Bernier, conseiller no 3  
Mme Karyne Messier Lambert, conseillère no 4  
M. Gilles Bernier, conseiller no 5

Est absent : Mme Marguerite Desrosiers, conseillère no 1  
M. Arthur Ouellet, conseiller no 2  
M. Roger Couture, conseiller no 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire  
Robert Beauchamp.

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19h30 par M. Robert Beauchamp, maire, de Saint-Marcel-de-Richelieu, Julie Hébert, faisant fonction de secrétaire.

### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**18-08-124** Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté en modifiant les sujets suivants :

*8.3 La Clé sur la Porte*

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

**18-08-125** Considérant que chacun des membres du conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2018, il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'il soit approuvé et qu'il soit signé.

### **4. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

### **5. ADMINISTRATION ET FINANCES :**

#### **5.1 RAPPORT DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE**

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport mensuel se rapportant à la délégation de compétence.

- Les salaires payés pour le mois de juillet 2018 se chiffrent à 17 833,24\$
- Les factures payées durant le mois de juillet 2018 se chiffrent à 4 284,09\$

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 5.2 PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

**18-08-126** Considérant que la directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des comptes à payer en date du 31 juillet 2018 au montant de 37 045,44\$.

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale d'en effectuer le paiement.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les dépenses inscrites sur la liste des comptes.

---

Julie Hébert

## 5.3 DEMANDE DE DON DE LA FABRIQUE-ÉPLUCHETTE DE BLÉ D'INDE

**18-08-127** Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser une aide financière de 500\$ à la Fabrique pour l'évènement «Épluchette de blé d'Inde-10e édition». Le conseil a décidé de doubler le don puisqu'il s'agit d'une édition spéciale, ainsi que pour récompenser les efforts des bénévoles pour cet évènement.

## 5.4 DEMANDE D'APPUI-RÉSOLUTION AU MINISTRE DE LA SANTÉ DU QUÉBEC-DEMANDE POUR LA CRÉATION D'UN INCITATIF AUX MÉDECINS POUR QUE LE MILIEU RURAL SOIT MIEUX DESSERVI (VILLE DE SAINT-PIE)

**18-08-128** Considérant que la Ville de Saint-Pie a vu, au fil des ans, la présence de médecins sur son territoire diminuer drastiquement;

Considérant que cette réalité, soit le manque de médecins, se reflète sur tout le territoire de la MRC des Maskoutains;

Considérant qu'il serait opportun d'agir en ce domaine de façon à garantir et préserver minimalement un service de proximité;

Considérant qu'il est de plus en plus difficile d'attirer les médecins vers les municipalités rurales, même si ces dernières ne sont pas en région éloignée;

En conséquence, sur la proposition de madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'appuyer la Ville de Saint-Pie dans sa démarche auprès du ministère de la Santé et des services sociaux du Québec afin de créer un incitatif pour maintenir et préserver la présence des médecins et des services médicaux dans les municipalités rurales de la Montérégie.

De transmettre la présente résolution au ministère de la Santé et des Services sociaux, aux députés provinciaux du territoire ainsi qu'aux municipalités membres de la MRC des Maskoutains.

## 5.5 ENSEIGNES PERFECTION-SOLDE D'Û

**18-08-129** Considérant la lettre reçue en date du 8 août de la part d'Enseignes Perfection;

Considérant la conversation téléphonique effectuée entre monsieur le maire et le président d'Enseignes Perfection;

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le paiement des deux factures de 2016 et 2017 et ce, en ne tenant pas compte des frais d'administration.

## 6. SÉCURITÉ PUBLIQUE :

### 6.1 DÉPÔT LETTRE DE DÉMISSION DU DIRECTEUR INCENDIE

La directrice générale dépose la lettre de démission de monsieur Sébastien Reid, directeur incendie, reçue en date du 23 juillet 2018. La démission est effective en date du 13 août, soit immédiatement.

### 6.2 SOUMISSION PETITE PISCINE, LAMPES DE POCHE ET HABIT DE COMBAT

**18-08-130** Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de la petite piscine, les 12 lampes de poches et l'habit de combat auprès de l'Arsenal pour un montant total de 4 838,00 avant taxes.

De plus, la petite piscine usagée servira au jeu "Tombe à l'eau".

### 6.3 DIRECTEUR INCENDIE PAR INTÉRIM

**18-08-131** Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer monsieur Michel Brouillard comme directeur incendie par intérim du service incendie de Saint-Marcel-de-Richelieu et ce, à partir d'aujourd'hui, soit le 13 août 2018.

## 7. TRANSPORT ROUTIER :

### 7.1 DÉPÔT REVENUS-DÉPENSES DE DÉNEIGEMENT SAISON 2017-2018

La directrice générale dépose le rapport de revenus-dépenses de déneigement saison 2017-2018.

### 7.2 PONCEAU RANG BORD-DE-L'EAU SUD

**18-08-132** Considérant la réception de deux soumissions conformes pour le projet du ponceau Rang Bord-de-l'Eau Sud;

Considérant les écarts marqués entre les deux soumissionnaires et l'estimation obtenue de la firme d'ingénierie de la MRC des Maskoutains;

Considérant que ces derniers ne peuvent confirmer que le montant de la soumission correspond bien au prix actuel du marché;

Considérant qu'à la suite de l'analyse des soumissions, la firme d'ingénierie recommande de retenir la soumission d'Aurel Harvey et Fils Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, sous réserve des disponibilités financières de la Municipalité;

En conséquence, il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser toute soumission par manque de budget pour effectuer les travaux de ponceau rang Bord-de-l'Eau Sud.

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

### 7.3 FLÈCHE LUMINEUSE POUR CAMION MUNICIPAL

**18-08-133** Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat de la flèche lumineuse pour camion municipal au coût de 250\$ auprès de monsieur Stanislas Brunelle, conditionnellement au bon fonctionnement du module relié à la flèche lumineuse.

### 7.4 POSE DE DRAIN ET TRANCHÉE DRAINANTE AU 120-140 RUE SAINT-LOUIS

**18-08-134** Considérant la construction prochaine d'une maison au 140 rue Saint-Pierre;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la pose de drain et tranchée drainante au 120-140 rue Saint-Louis en vue de la construction de la nouvelle maison.

### 7.5 FAUCHEUSE DE TRACTEUR POUR LEVÉE DE CHEMIN

**18-08-135** Considérant les besoins grandissants pour le fauchage des levée de chemin de la municipalité;

Considérant la portion budgétaire croissante pour l'entretien des chemins;

Considérant la réception de trois soumissions pour l'achat de faucheuse à disque;

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat auprès de Claude Joyal 1962 Inc. d'une faucheuse à disques Kuhn GMD 280 avec largeur de travail de 9 pieds 2 pouces, 7 disques et angle de fauchage de 35 à -25 degrés pour un prix de 16 100\$ avant taxes.

### 7.6 POSTE DE DÉNEIGEUR SAISON 2018-2019

**18-08-136** Considérant la réception d'aucune offre de service pour le poste d'opérateur de déneigeur pour la saison 2018-2019;

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de rencontrer les anciens chauffeurs et d'aller rencontrer les personnes qualifiées à qui cela pourrait intéresser. En cas de résultat négatif, de nouvelles annonces circuleront dans les journaux.

### 7.7 DEMANDE DE 10 POTEAUX DE GLISSIÈRES USAGÉS

**18-08-137** Considérant que l'inspecteur de Massueville serait intéressé de faire l'acquisition gratuitement et personnellement de 10 poteaux de glissières usagés en inventaire à l'usine d'épuration;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande.

### 7.8 PISTOLET À GRAISSER

**18-08-138** Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par monsieur Pascal Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'achat d'un pistolet à graisser manuel.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 7.9 LAMBERT ET GRENIER-DEMANDE D'UTILISATION DU TERRAIN MUNICIPAL ANNEXÉ À LA 239

**18-08-139** Considérant que Lambert et Grenier effectuera des travaux pour le Ministère des Transports prochainement sur la 239;

Considérant la proximité avec le terrain appartenant à la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu;

Considérant le besoin d'espace pour l'entreposage des machineries et autres pour le chantier;

Il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'utilisation du terrain municipal pour entreposage durant la durée des travaux à condition que le terrain soit remis en bon état.

Il est également résolu qu'un don de 250\$ soit demandé, soit 125\$ au nom du Comité des Loisirs de St-Marcel et 125\$ au nom de la Fabrique de St-Marcel.

## 8. HYGIÈNE DU MILIEU :

### 8.1 DÉGRADATION INFRASTRUCTURE ET DÉFAILLANCES À L'USINE D'ÉPURATION

**18-08-140** Considérant la constatation de nombreuses défaillances et/ou dégradation relié aux travaux du réseau d'égouts en 2013;

Considérant la réception des photos constatant les faits par l'inspecteur municipal;

Considérant que les infrastructures sont garanties 4 ans;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la directrice générale à envoyer par courrier recommandé une lettre détaillant les défaillances et dégradation des infrastructures à Excavation McBM, et ce, en copie conforme à EXP.

### 8.2 DEMANDE D'EXTENSION DE DÉLAI POUR CHAMP D'ÉPURATION AU 101A 4E RANG NORD

**18-08-141** Considérant la réception de la demande d'extension de délai pour champ d'épuration au 101A 4e rang Nord, voulant comme délai le moment de la vente de la propriété;

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de refuser la demande de délai.

### 8.3 LA CLÉ SUR LA PORTE

Monsieur le maire dépose à madame Karyne Messier Lambert un dépliant d'articles promotionnels pour appuyer la fondation *La Clé sur la Porte*.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 9. AMÉNAGEMENT ET URBANISME :

### 9.1 RAPPORT INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment pour le mois de juillet 2018. Aucun avis d'infraction n'a été donné. Aucune plainte n'a été reçue.

Un (1) permis a été émis pour la création de deux lots distincts.

### 9.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE AU LOT 3 219 006

**18-08-142**

**1.** Considérant la demande de dérogation mineure déposée par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe;

Considérant le plan soumis au # de dossier 2017740, daté du 09-07-2018 produit par Francis Lussier, architecte;

Considérant que le règlement d'urbanisme 06-335 exige un dégagement minimal de 2.1 mètres (article 19.9.1.2);

Considérant que l'affiche proposée est uniforme avec l'affichage de l'ensemble des écoles de la Commission Scolaire;

Considérant que le Comité considère qu'exiger une hauteur de 2.1 mètres serait excessif;  
Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande.

**2.** Considérant la demande de dérogation mineure déposée par la Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe;

Considérant le plan soumis au # de dossier VL17179/FL2017740, daté du 18-06-2018 produit par Francis Lussier, architecte;

Considérant que le règlement d'urbanisme 06-335 exige un nombre de 35 cases minimum (article 20.10);

Considérant que le demandeur projette 12 cases de stationnement;

Considérant que le Comité considère que 35 cases de stationnement serait excessif pour les besoins de l'école;

Considérant que le Comité considère qu'il est pertinent de conserver le plus d'espace de jeu possible pour les élèves;

Considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande au conseil municipal d'accepter la demande;

En conséquence, il est proposé par madame Karyne Messier Lambert, appuyée par monsieur Gilles Bernier et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la demande.

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 10. LOISIRS ET CULTURE :

### 10.1 RAPPORT COMITÉ DES LOISIRS

Le comité des loisirs prépare la fête de la famille pour le 8 septembre prochain. Il y aura des hot dog gratuits de 4h00 à 8h00 pour tous.

De nouveaux articles sont recherchés pour le journal.

## 11. POINT D'INFORMATION :

- 11.1 Résolution #18-07-202: Ville de Saint-Pie-Ministre de la santé du Québec-Demande pour la création d'un incitatif aux médecins pour que le milieu rural soit mieux desservi-Appui (MRC des Maskoutains)
- 11.2 Résolution #18-07-207: Société d'Habitation du Québec-Gestion des programmes d'amélioration de l'habitat-Programme RénoRégion (PRR)-Établissement de la valeur uniformisée maximale d'un bâtiment admissible-Autorisation
- 11.3 Résolution #18-06-173: Règlement #18-514 modifiant le règlement numéro 05-170 relatif à la tenue par une commission d'une consultation publique sur un projet d'élevage porcin-Adoption (MRC des Maskoutains)
- 11.4 Résolution #18-06-174: Règlement #18-509 modifiant le règlement #03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (distances séparatrices relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole et corrections techniques)-Adoption par renvoi du document sur la nature des modifications à être apportées à la réglementation d'urbanisme (MRC des Maskoutains)
- 11.5 Résolution #18-07-203: Règlement #17-495 modifiant le règlement #03-128 relatif au schéma d'aménagement révisé (expansion de l'affectation agricole mixte commerciale autoroutière A5-Sainte-Hélène-de-Bagot) et document sur la nature des modifications à être apportées au plan et aux règlements d'urbanisme révisé-Adoption (MRC des Maskoutains)
- 11.6 Résolution #18-07-141: Schéma d'aménagement révisé-Examen de concordance-Règlement #18-428-Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu (MRC des Maskoutains)

## 12. SUJET DIVERS

# Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu

---

## 13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Robert Beauchamp, maire, invite les personnes présentes qui le désirent à poser des questions aux membres du conseil.

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**18-08-143**

Il est proposé par monsieur Gilles Bernier, appuyé par madame Karyne Messier Lambert et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 22h00.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Directrice générale